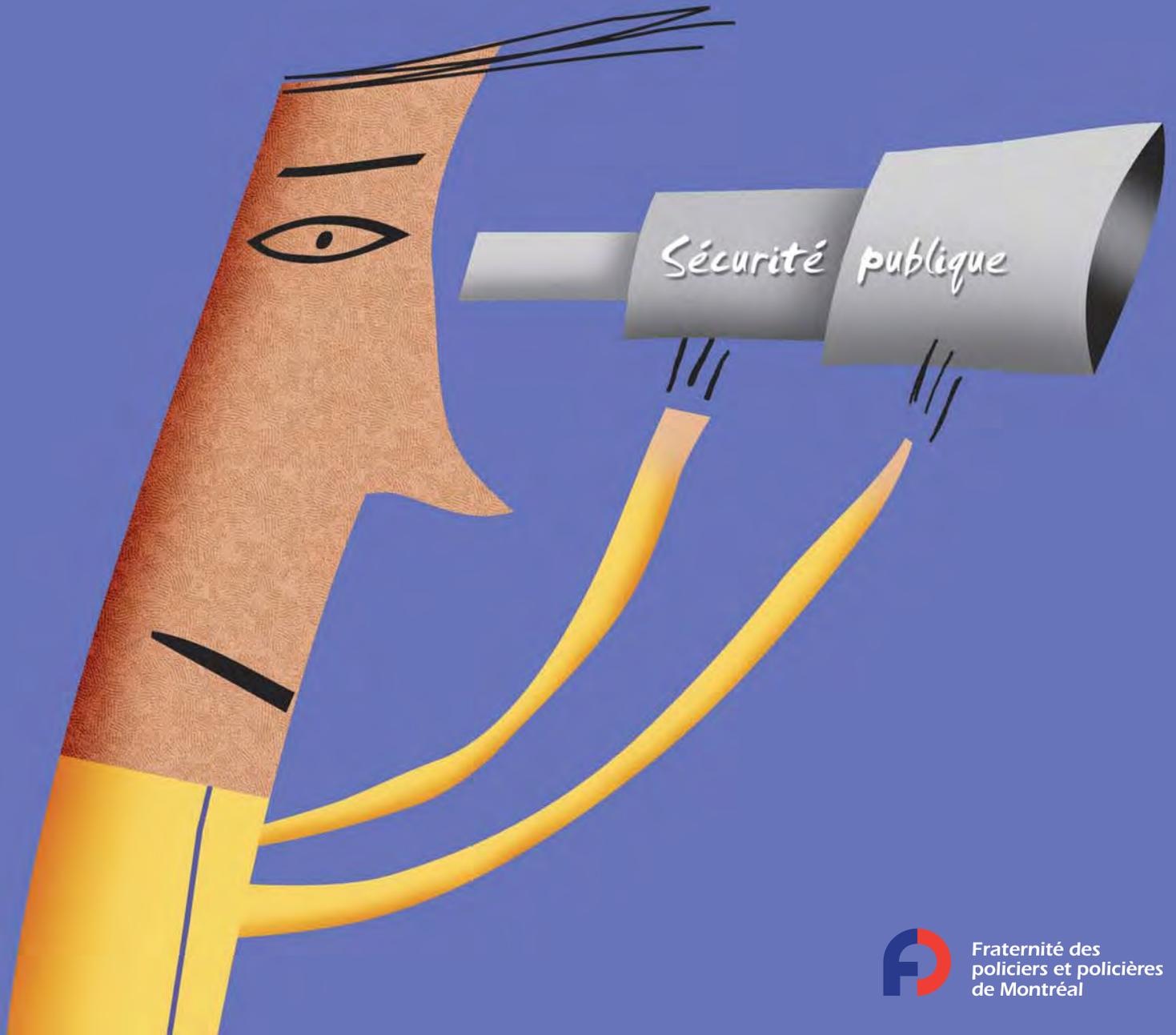


## Sondage

Une vision qui a l'appui de la population



# 43<sup>e</sup> journée fèves au lard

Le 2 octobre 2009, c'est la 43<sup>e</sup> journée fèves au lard de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

Objectif 2009 : livrer 20 000 repas  
Commande idéale : 25 repas et plus  
Commande minimum : 10 repas

Pour chacun des repas vendus, une somme de 3,50\$ est retournée à l'unité du SPVM ayant fait la vente, pour distribution à des organismes locaux.

Prix du billet : 7\$

« Cette année plus que jamais, nous comptons sur l'implication des policiers et des policières, de la structure syndicale et de l'état-major du Service pour faire de cet évènement un succès. C'est un rendez-vous ! »



Yves Francoeur, président  
Fraternité des policiers et policières  
de Montréal  
Co-président



Rodger Brulotte  
Président d'honneur



Yvan Delorme, directeur  
Service de police de la Ville  
de Montréal  
Co-président



« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Règlements de la FPPM



Président  
Yves Francoeur

Vice-président exécutif  
Pierre-David Tremblay

Vice-président au Secrétariat  
et à la trésorerie  
Denis Monet

Vice-président  
aux Relations de travail  
Martin Roy

Vice-président à la Prévention  
et aux relations avec les membres  
Robert Boulé

Vice-président à la Recherche  
et aux communications  
Mario Lanoie

## Lafûte

Éditeur  
Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur  
Martin Desrochers

Collaborateurs(trices)  
Jean-François Cimon, Steeve Lagueux

Révision  
Danielle Lanthier

Conception graphique  
Quatre-Quarts

Imprimerie  
Imprimerie R.M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois par année par la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. (tirage: 8700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300  
Montréal (Québec) H2J 1N3  
Téléphone: 514 527-4161  
Télécopieur: 514 527-7830  
www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute autre matière apparaissant dans cette revue est strictement interdite sans l'autorisation expresse de la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».



Dépôt légal:  
Bibliothèque nationale  
du Québec  
ISSN 0703-4725

Numéro de convention  
de Poste-publications:  
40011308

# La sécurité est la première des libertés

La question se pose : Montréal a-t-elle les moyens de perdre un seul policier? Au bout du compte, la qualité des services et le niveau de sécurité publique s'appuiera toujours sur les personnes dont le travail est de protéger et servir. C'est sans doute pourquoi le sondage que nous avons commandé révèle que 72 % des répondants sont en désaccord avec les compressions budgétaires imposées au SPVM et que 69 % croient qu'elles auront un impact négatif sur la sécurité. Quant à ceux et celles qui jugent que la sécurité des citoyens et de leurs biens est importante, ils sont 95 %, plaçant cette question au sommet des préoccupations citoyennes!

On le comprend, si la Fraternité défend les intérêts de ses membres, elle défend également ceux des citoyens et des citoyennes. À suivre dans le texte du président...

## La rédaction

- 2 Les actualités
- 6 **Paroles de Président : la population nous appuie**
- 9 Relations de travail : la Fraternité doit signer les ententes de prêt de service
- 10 Santé et sécurité au travail : le rapport de la CSST sur Montréal-Nord, où en sommes-nous ?
- 11 Services aux membres : gardez votre assurance-vie à l'œil...
- 12 La bataille pour le contrôle des armes à feu sévit toujours
- 14 **Enjeux montréalais : la FPMQ est préoccupée**
- 15 SST : « ça fait 20 ans qu'on fait ça comme ça... »
- 16 Symphonie vocale
- 20 Vie spirituelle
- 22 Association athlétique et sportive
- 24 Nouvelles de l'APPRM



# Omnium de golf de la Fraternité

## Grand succès d'un évènement aux fins humanitaires

Encore une fois cette année, et ce depuis dix ans déjà, près de 500 golfeurs et golfeuses se sont inscrits à l'omnium de golf de la Fraternité. Cet évènement serait impossible sans le travail acharné d'une équipe de 14 bénévoles et sans des préparatifs hors pair qui, au total, s'étalent sur une période de six mois. Il implique également un nombre important de commanditaires et de partenaires, tels la Caisse Desjardins des policiers et policières, Air Canada, Efficom et Bourgeois, Marsolais et associées, comptables.

Plus de 30 000 \$ ont été remis en cadeaux et en souvenirs aux golfeurs et aux golfeuses afin d'agrémenter cette activité de collecte de fonds, dont les profits sont entièrement versés au Fonds humanitaire de la Fraternité. Ces fonds sont ensuite redistribués par le biais des postes de quartier à des organismes locaux qui viennent en aide aux démunis. Ainsi, c'est plus de 135 000 \$ que le Fonds humanitaire a pu redistribuer l'an passé!



Notre président, **Yves Francoeur**, **M. Thomas Mulcair**, député d'Outremont et chef adjoint du NPD, **M. Denis Côté**, président de la Fédération de policiers et policières municipaux du Québec et **M. Yvan Delorme**, directeur du SPVM.

Au nom de la Fraternité, **Mario Lanoie**, vice-président à la recherche et aux communications, **Yves Francoeur**, président, **P.D. Tremblay**, vice-président exécutif, **Denis Monet**, vice-président au secrétariat et à la trésorerie et **Robert Boulé**, vice-président à la prévention et aux relations avec les membres présentent un chèque de 16 750 \$ libellé au nom du Fonds humanitaire de la Fraternité.



Le comité organisateur : **Michel Caza**, **Michel Lambert**, **Érick Lachapelle**, **Pierre Juteau**, **Louis Gignac** et **Paul Imbeault**

## Collecte de sang

### Quand? Où?

Le jeudi 5 novembre prochain, entre 8 h 30 et 16 h 30, à la Fraternité, sous la présidence d'honneur du Lieutenant Jean Riopel.

Pour éviter de faire la file, prenez rendez-vous!

Communiquez avec HÉMA-QUÉBEC au 514 832-5000, poste 525.

Ouvert au public!

## Tournoi de pitch: c'est le 12 novembre !

Les billets sont déjà en vente à la réception de la Fraternité au prix de 15 \$. Faites vite! Il n'y a que 256 places! Une dinde sera remise à chacun des joueurs et des prix de présence agrémenteront la joute.

# Jeux mondiaux des policiers et pompiers

Nous sommes très fiers de la participation de plusieurs de nos membres aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers! Félicitations à tous ceux et toutes celles qui s'y sont dépensés! Ces jeux comptent une soixantaine de disciplines et plus de 10 000 participants. Plusieurs membres de la Fraternité s'y sont distingués en remportant une trentaine de médailles! Les détails et les photos seront publiés dans le numéro de décembre.

Prenez note que l'on est déjà en préparation pour les jeux de New York de 2011! Ceux et celles qui aimeraient y participer peuvent téléphoner dès maintenant à la Fraternité au 514 527-8305. Les articles promotionnels destinés à lever des fonds seront disponibles bientôt.

## Le Noël de nos enfants

**Dépouillement de l'arbre de Noël: n'oubliez pas de remplir le formulaire!**

L'activité annuelle du dépouillement de l'arbre de Noël aura lieu le 6 décembre prochain au Collège Notre-Dame sur le chemin Queen Mary. Un formulaire a déjà été envoyé à chaque famille qui a participé l'an passé. Toutefois, vous devez vérifier les informations inscrites sur le formulaire, apporter les correctifs s'il y a lieu, et indiquer si vous désirez assister à la représentation du matin ou de l'après-midi. L'inscription se fait sous le principe du *premier arrivé premier servi*. Les délégués ont reçu, lors de la statutaire du mois de septembre, un formulaire pour les membres qui n'étaient pas présents l'an passé et qui veulent inscrire leur enfant pour la première fois! Vers la fin novembre, vous recevrez votre confirmation par courrier.



## Tournoi de hockey de la Fraternité

Le tournoi de hockey de la Fraternité aura lieu du 5 au 8 novembre 2009. Inscrivez-vous en communiquant avec la Fraternité au 514 527-8305.



# La fête champêtre: un déluge de plaisir!

**Le 4 juillet dernier s'est déroulée la fête champêtre annuelle de la Fraternalité des policiers et des policières de Montréal. Grâce à nos bénévoles et avec la collaboration de la Caisse Desjardins des policiers et policières, la joie des enfants était contagieuse!**

Malgré une température au diapason des déluges qui nous ont frappés en juillet, environ 1 900 personnes sont venues fêter au parc Angrignon pour profiter de cette journée toujours excitante! 975 enfants ont reçu une couverture (une doudou...) des mains des représentants de la Caisse Desjardins des policiers et policières. Plusieurs bicyclettes et d'autres jeux ont été remis à titre de prix de présence. Michel Caza et son équipe de bénévoles se sont encore surpassés cette année, offrant aux enfants jeux gonflables, tour de poneys, maquillage et bien d'autres choses! Quant aux victuailles, elles étaient nombreuses et généreuses! Rien ne manquait au bonheur des convives! Félicitations aux organisateurs!



# Le Club de chasse et pêche

des policiers et policières de Montréal

*50 ans de nature et d'aventure!*

## Devenez membre...

Le Club accueille non seulement les policiers et policières actifs et retraités du SPVM, mais aussi leurs amis. Informez-vous des conditions...

## Pensez à devenir membre

C'est avantageux et peu coûteux.

Frais d'inscription : 100 \$

Frais annuels : 250 \$

*On vous attend!!!*



Consultez la section sport et immobilier du babillard du SPVM pour connaître nos promotions ou communiquez avec Yvan St-Louis :  
514 253-9061 (domicile) ou  
514 280-0923 (bureau)  
Téléavertisseur : 514 304-8631  
[yvan.st-Louis@spvm.qc.ca](mailto:yvan.st-Louis@spvm.qc.ca)

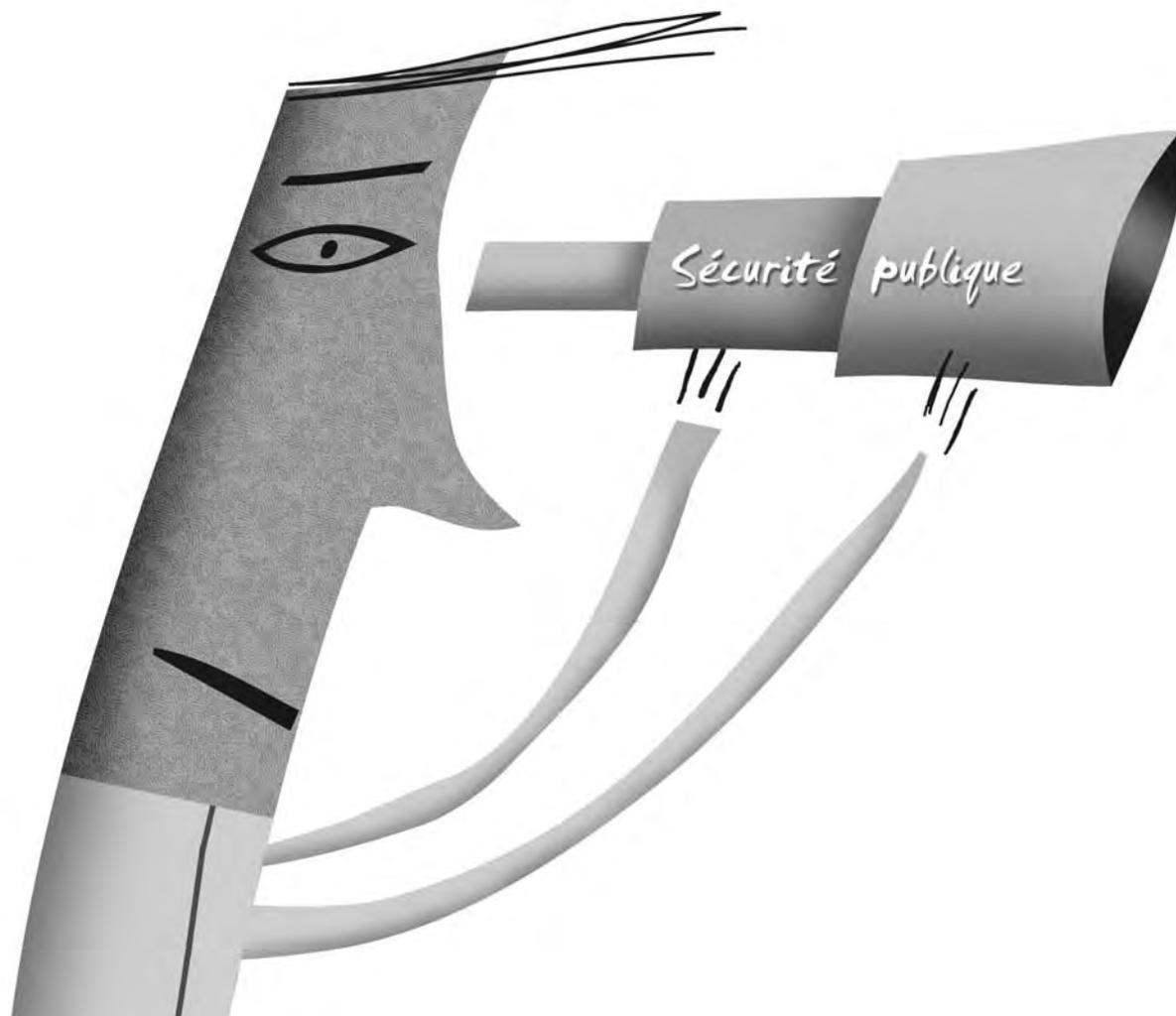




SONDAGE

# La population

Lorsqu'on défend ses idées avec énergie et passion, on doit parfois vérifier ce que pense la population de ces enjeux qui nous interpellent tant. En ce sens, le sondage pour lequel nous avons mandaté la firme Ipsos Descarie en mai dernier aura clairement démontré que la Fraternité est au diapason de l'opinion publique. Car globalement, ce que ce sondage effectué auprès de 521 personnes révèle, c'est que la population nous appuie.





# nous appuie

## La sécurité avant tout

Du transport en commun à l'état des infrastructures en passant par les espaces verts, la gestion des déchets et les activités culturelles, c'est la *sécurité des citoyens et de leurs biens* qui, lorsque l'on demande aux gens de coter sur une échelle de 1 à 10 l'importance de la contribution à la qualité de vie, obtient le plus grand nombre de réponses de 7 et plus. Autrement dit, les

répondants considèrent que c'est la sécurité des citoyens et de leurs biens qui contribue le plus à leur qualité de vie.

Certes, tous les éléments étudiés sont importants pour la qualité de vie des Montréalais puisque chacun obtient 80 % ou plus de notes de 7 à 10. Mais l'élément le plus important est la sécurité des citoyens et de leurs biens (95 % des répondants le jugent important).

De plus, la moitié des répondants (51 %) pensent que l'on n'accorde pas assez d'importance à la sécurité des citoyens. Les résultats confirment ainsi le vieil adage selon lequel la sécurité est la première des libertés. Enfin, ils sont à peu près aussi nombreux (47 %) à penser, qu'étant donnée la situation économique actuelle, la criminalité devrait augmenter dans le futur sur l'île de Montréal.

## L'interdiction des masques largement acceptée

La plupart des répondants (78 %) sont d'accord avec l'interdiction des masques lors de manifestations. De plus, une majorité importante (70 %) pense que les chances qu'une manifestation dégénère sont plus fortes avec des manifestants masqués. Il est donc indiscutable que les habitants de l'île de Montréal sont plutôt favorables à ce règlement. Ils sont d'ailleurs plus de la moitié (53 %) à désapprouver son report. Les trois quarts des répondants pensent que l'interdiction des masques lors de manifestations empêcherait les dérapages et 86 % pensent que la dénonciation d'injustices serait aussi efficace sans masque. Ainsi, les habitants de l'île de Montréal ne sont pas du tout choqués par cette éventuelle interdiction mais, au contraire, semble y voir un gage de sécurité accrue.



L'ensemble de ces résultats confirme que la sécurité est bien l'une des principales préoccupations des montréalais et que compte tenu des inquiétudes quant à l'évolution de la criminalité, cette préoccupation n'est pas prête de s'évanouir.

### La difficulté du travail des policiers est reconnue

Le niveau de satisfaction envers les policiers et policières de Montréal est de 62 % si l'on considère les notes de 7 et plus, la note moyenne étant de 6,8/10, une note respectable compte tenu de la nature du travail des policiers. En général, la moitié des répondants ont eu affaire avec la police dans les 5 dernières années. Parmi ceux-ci, le niveau de satisfaction à l'égard des services rendus par les policiers est de 66 %. De plus, presque tous les répondants (84 %) reconnaissent que le travail de policier est difficile.

### Les coupures condamnées

Les coupures au budget du SPVM sont largement condamnées. Une forte majorité des répondants (72 %) sont en désaccord avec celles-ci. Pour 69 % des répondants, les coupures auront un impact négatif sur la sécurité des citoyens de l'île de Montréal et seul 5 % des répondants pensent que cela aura un impact positif. **L'administration municipale va-t-elle donner suite aux vœux de la population ?** Espérons-le... ●

## Injurier un policier

Une majorité importante (78 %) pense que les citoyens ne devraient pas pouvoir injurier un policier. Plus de la moitié des répondants (56 %) sont d'avis que l'on devrait pouvoir donner une amende à quelqu'un qui injurie un policier.

## Le moral des troupes

Depuis plusieurs mois, beaucoup d'échos sur le moral des troupes me proviennent des membres. Je sais que l'absence de contrat de travail depuis trois ans et les compressions budgétaires (pour ne nommer que ces deux éléments) en affectent plusieurs. Soyez assurés que la Fraternité prend en compte cet état de fait dans toutes ses actions et met tout en œuvre pour faire ressortir le meilleur de cette situation difficile, malgré l'adversité qui la caractérise. Rappelez-vous toujours que nous en avons vu d'autres !



# La Fraternité doit signer les ententes de prêt de service

**Saviez-vous que signer une entente de prêt de service sans que la Fraternité n'ait pu vous aviser légalement est une très mauvaise idée ?**

**N**ous avons récemment constaté que plusieurs membres avaient conclu des ententes de prêt de service avec l'employeur et un autre corps de police sans que la Fraternité n'ait été partie au contrat. Ce fut notamment le cas pour des missions extérieures, de même que pour des contrats de prêt de service avec la Gendarmerie royale du Canada. Ce n'est pas que nous ayons quelque problème que ce soit à ce que les membres participent à ces missions, au contraire ! Il s'agit plutôt de s'assurer que vos droits soient respectés et que des principes très importants ne soient pas contournés.

En effet, les prêts de service doivent faire l'objet d'ententes négociées entre le syndicat et l'employeur. Cette pratique vient de la règle du *monopole de représentation syndicale*, un principe légalement reconnu et absolument crucial pour nous permettre de bien faire valoir vos droits.

Retenez que toute entente directe entre l'employeur et un participant à un prêt de service transgresse cette règle et qu'elle n'est pas conforme aux intérêts des membres. Car en effet, il s'agit d'une voie de contournement qui empêche la Fraternité de s'assurer en amont du respect de la convention collective et qui complique la situation juridique par la suite.

Par conséquent, afin d'éviter tout problème et de vous assurer que les contrats de prêt de service ne puissent miner l'application de droits qui vous ont été obtenus de chaude lutte, nous vous demandons de toujours vous assurer que le contrat ait bien été négocié par la Fraternité et ce, en nous contactant **avant** de le signer. Cela est d'autant plus essentiel qu'une telle entente – directement intervenue entre l'employeur et un membre de la Fraternité – pourrait éventuellement être invalidée par un tribunal.

Car cette façon de faire n'est pas sans conséquences. Par exemple, un projet de contrat de service récemment porté à notre attention comprenait plusieurs éléments contrevenant à notre convention collective. Aussi avons-nous pu relever des problèmes touchant aux heures supplémentaires, aux horaires ainsi qu'à l'assistance judiciaire, qui est nécessaire pour assurer aux policiers et policières que leurs frais d'avocat seront pris en charge s'ils ont besoin d'être représentés pour un geste posé dans le cadre de leur travail.

Nous profitons donc de l'occasion pour vous rappeler que la Fraternité est toujours votre meilleur allié lorsqu'il s'agit de protéger vos droits de travailleur et de travailleuse. Vous le savez, vous pouvez compter sur nous !

De notre côté, nous comptons sur vous... pour nous aider à vous aider! ●



## Le rapport de la CSST sur Montréal-Nord : **où en sommes-nous ?**

**À notre demande, la CSST a enquêté sur la gestion de l'émeute de Montréal-Nord. Aussi, dans la Flûte de mai dernier, relations-nous les principaux éléments du rapport transmis aux parties le 27 mars 2009. Ce rapport de la CSST, faut-il le rappeler, n'était pas tendre envers l'employeur. Le point sur la question...**

**B**onne nouvelle! La CSST considère que le SPVM a mis en place des mesures qui permettent de considérer que les dérogations énoncées au rapport d'intervention ont été corrigées. Notons que certaines de ces mesures concordent avec des recommandations que nous faisons depuis 2002!

Bien entendu, certaines informations stratégiques doivent demeurer confidentielles. L'on peut toutefois faire état de plusieurs mesures retenues par le service pour se conformer aux attentes de la CSST.

D'emblée, lors du rassemblement précédant une intervention impliquant le contrôle d'une foule hostile, les agents seront informés des équipements de protection individuels requis, de l'habillement requis, des tâches à exécuter, du niveau de risque de l'opération ainsi que du déroulement prévu de cette opération. Les commandants de scène seront par ailleurs invités, tous les intervenants devront être informés et l'équipement requis sera indiqué à la liste des affectations.

En outre, une surveillance constante de l'évolution de l'événement sera assurée pour permettre d'adapter la stratégie d'intervention et d'ajuster les effectifs plus rapidement. De nouvelles méthodes d'intervention seront également utilisées, tous comme le recours plus hâtif à des unités spécialisées. Des communications plus efficaces sont également visées.

On fera de surcroît appel à un déploiement particulièrement stratégique des groupes d'intervention ainsi qu'à une décentralisation plus prononcée de la prise de décision et de la détermination de l'équipement approprié. Un rappel en devoir plus expéditif sera également assuré à l'aide d'un système automatisé. On s'assurera par ailleurs de la présence d'une personne formée en santé et sécurité du travail, laquelle pourra conseiller au besoin le responsable de l'événement.

De plus, on utilisera le personnel formé et équipé pour ce genre d'interventions et l'on demandera aux policiers et policières de porter casques et bâtons. Soulignons que les agents PDQ n'auront pas à intervenir dans la zone chaude d'un événement majeur qui dégénère. Ils demeureront plutôt en périphérie pour assurer la visibilité policière.

Finalement, de nouvelles formations ont déjà commencé à être offertes. Mentionnons une formation sur la *réaction aux tirs hostiles* ainsi que sur les *principes tactiques lors de situation de désordre*.

Au nombre de correctifs apportés, force est de constater que les démarches de la Fraternité auprès de la CSST étaient nécessaires. Nous tenons d'ailleurs à remercier notre représentant paritaire, M. Steeve Lagueux, pour sa collaboration exceptionnelle à l'enquête de la CSST. ●



## Gardez votre assurance-vie à l'œil

# La question du 30 jours : **fondamentale !**

**En tant que membre de la Fraternité, vous bénéficiez d'une assurance collective comprenant une assurance-vie qui vous protège et qui protège les membres de votre famille. Advenant votre décès, votre régime d'assurance familial prend fin et votre conjointe ou votre conjoint peut convertir votre assurance collective en assurance individuelle. Par contre, il ou elle ne dispose que d'un délai de 30 jours pour ce faire.**

### Après le délai de 30 jours

Au-delà de ce délai, un autre choix est possible, soit adhérer à une nouvelle police d'assurance-vie. L'assurance-vie est parfois considérée comme une dépense mais elle peut également devenir un placement qui, tout en vous protégeant, procure aux proches la tranquillité d'esprit advenant votre décès. Elle peut aussi être une source de capital utilisable de votre vivant.

Avec les années, vos besoins évoluent : l'automobile, la maison, les enfants, leurs études etc. En cas de décès prématuré, votre famille serait-elle en mesure de conserver le même niveau de vie ? L'assurance-vie temporaire peut répondre à vos besoins spécifiques selon votre situation du moment. Même si vous bénéficiez d'une assurance collective, une assurance individuelle peut s'avérer souhaitable, car la plupart des protections

reliées à votre assurance collective ne sont plus en vigueur au moment de la retraite ou sont très coûteuses. Alors même si vous bénéficiez d'une excellente protection grâce à votre statut de membre de la Fraternité, nous vous invitons à porter une attention particulière à la question de l'assurance-vie. ●

Pour toute question, vous pouvez contacter **Jessika Desroches**, conseillère en sécurité financière, au **514 282-5361** ou au **1 866 665-0500**, b. voc. 25361

# Vingt ans après le drame de La bataille pour des armes à feu

**Le 6 décembre prochain marquera le 20<sup>e</sup> anniversaire d'une des pires tueries de l'histoire canadienne. Un homme armé d'un fusil d'assaut semi-automatique légal est entré dans l'École Polytechnique.**

**Il a ensuite séparé les hommes des femmes pour tirer sur 28 personnes, faisant 14 victimes de sexe féminin. Suite à une campagne de soutien massive organisée par les services policiers, par des proches des victimes et par des groupes de femmes et œuvrant en santé, des améliorations sur l'inspection des armes ont été mises en place en 1991 de même qu'une interdiction de certains fusils d'assaut semi-automatiques.**

**M**ais c'est en 1995, suite aux pressions publiques, qu'une nouvelle loi est entrée en vigueur pour exiger que les propriétaires d'une arme à feu obtiennent un permis et enregistrent leurs armes à feu. Bien entendu, le but visé était de réduire le risque que des individus dangereux aient accès à ces armes.

## Des résultats

Grâce à des lois sur les armes à feu plus fermes, les décès par balle, les blessures et les vols qualifiés ont chuté et ce, particulièrement au Québec. En 1991, 1 441 Canadiens ont été tués par balle comparativement à 792 en 2004. En 2007, *seulement* 32 personnes ont été tuées avec un fusil ou un fusil de chasse, comparativement à 107 en 1991.

De plus, les policiers consultent le registre 10 000 fois par jour. De fait, ils ont ainsi aidé à prévenir la violence. À titre d'exemple, mentionnons que les services policiers ont saisi les fusils que détenait un homme proférant des menaces sur Internet peu après le drame survenu au Collège Dawson. Le registre aide aussi aux enquêtes ; à ce titre, soulignons qu'un fusil enregistré et laissé sur une scène de crime a aidé à porter des accusations relatives au meurtre de quatre agents de la GRC en Alberta.

La plupart des pays, exception faite des États-Unis, travaillent en faveur d'une plus grande restriction des armes à feu et de normes uniformes. Jusqu'ici, les Canadiens défendent encore leur loi sur le contrôle des armes à feu contre un implacable lobby des armes à feu, bien financé et inspiré de celui des Américains.

# Polytechnique

# le contrôle sévit toujours

## Une loi constamment menacée

Plus tôt cette année, les Conservateurs fédéraux ont présenté trois projets de loi différents – C-310, S-5 et C-391 – dans le cadre de leurs efforts pour démanteler le registre. Le projet de loi C-301 (émanant d'un député) a provoqué l'indignation non seulement parce qu'il visait à démanteler l'enregistrement des fusils et des fusils de chasse, mais aussi parce qu'il voulait assouplir le contrôle sur les fusils de chasse et les armes d'assaut automatiques. Le dernier projet de loi présenté – C-391 – propose également de démanteler l'enregistrement, mais prévoit en plus la destruction des enregistrements existants.

En outre, les Conservateurs ont renouvelé - pour la troisième année consécutive - une amnistie pour les personnes n'ayant pas renouvelé leur permis d'arme à feu ou n'ayant pas enregistré leurs armes d'épaule. Soulignons que cette amnistie a mené à ce que des accusations pour le meurtre d'un policier soient abandonnées.

Les voix des victimes de violence, des corps de police, de la santé publique et des

experts en violence conjugale semblent avoir été oubliées. En mars dernier, le Bloc Québécois a présenté une motion **appuyant** le registre. Cette initiative a amené les autres partis d'opposition à également y donner leur appui. Mais les Conservateurs continuent de faire pression. Le premier ministre lui-même, s'adressant à la Fédération ontarienne des pêcheurs et des chasseurs (Ontario Federation of Anglers and Hunters), a fait appel aux propriétaires de fusils pour faire pression sur les politiciens et favoriser le démantèlement du registre.

Alors que beaucoup d'argent a été dépensé pour l'établir, la GRC déclare maintenant que mettre fin au registre des armes d'épaule n'épargnerait qu'environ 3 millions de dollars par année, soit le coût de deux enquêtes portant sur des meurtres complexes.

Un coroner québécois a recommandé une interdiction des armes tactiques et de type militaire semi-automatiques, y compris le fusil utilisé au Collège Dawson. Les corps policiers ont quant à eux identifié plus de 100 modèles vendus comme armes à autorisation restreinte qui devraient être interdits.

Wendy Cukier est la présidente de la Coalition pour le contrôle des armes, une alliance de 300 organismes fondée suite au massacre de l'École Polytechnique. La Coalition a reçu un *Prix Policiers du Québec* en 2007.

[www.guncontrol.ca](http://www.guncontrol.ca)



## Ne pas revenir en arrière

Aucun effort n'a encore été déployé pour mettre à jour la liste des armes prohibées. La carabine Ruger Mini-14 utilisée à la Polytechnique est encore vendue en tant que fusil de chasse sans restriction et n'aura sans doute plus besoin d'être enregistrée si le projet de loi est adopté. Si l'on permet aux Conservateurs de revenir en arrière, les progrès que nous avons faits depuis ce jour fatidique de 1989 seront tout simplement perdus... ●



# Enjeux montréalais

Le processus de renouvellement de la convention collective et les coupures budgétaires au SPVM préoccupent la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec.

**L**a Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) est préoccupée par la situation qui prévaut au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) relativement au processus de renouvellement de la convention collective et aux coupures budgétaires que la Ville souhaite imposer.

À l'échelle provinciale, le contexte est tout autre. En effet, la très grande majorité des syndicats policiers municipaux ont négocié et conclu des ententes pour le renouvellement de leur convention collective avec leur employeur et, dans bien des cas, ont procédé au règlement de plusieurs autres problématiques de leur service, notamment sur la question des effectifs.

La Ville de Montréal se distingue par une approche allant à contre-courant de la majorité de ces municipalités. Tout d'abord, il faut reconnaître aux policières et policiers de Montréal un environnement de travail

très particulier. Le caractère multiethnique, le phénomène des gangs de rue et une part importante de la criminalité au Québec ne sont que quelques exemples des particularités auxquelles font face les policières et policiers montréalais au quotidien.

Devant un pareil constat, la réponse des dirigeants apparaît des plus étranges et inappropriées. En effet, ils proposent un règlement salarial sur la base du 0-2-2, représentant de loin l'offre la plus faible ayant été présentée aux syndicats policiers municipaux du Québec et, qui plus est, n'atteint même pas le taux d'inflation des années concernées. À cela s'ajoute une coupure de 13,8 millions de dollars directement dans le budget du service de police.

Ces mêmes dirigeants accusent la FPPM de mener une campagne de peur face aux coupures budgétaires et de manquer d'ouverture dans la recherche des solutions pour amputer le service de

13,8 millions de dollars, alors qu'elle exerce tout simplement son rôle.

Pour la Fédération, un seul constat s'impose : au lieu de reconnaître la complexité grandissante du travail de ses policiers et la particularité de leur milieu de travail, la Ville tente d'imposer un recul majeur dans leurs conditions de travail et dans l'organisation des services à la population. C'est inquiétant!

Je considère donc la réponse des dirigeants montréalais inadéquate et même choquante, compte tenu du travail particulier et remarquable accompli jour après jour par les policières et policiers de la Ville de Montréal. ●



JEAN-FRANÇOIS CIMON  
et STEEVE LAGUEUX  
REPRÉSENTANTS PARITAIRES  
À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET  
SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SPVM



# « Ça fait 20 ans qu'on fait ça comme ça et il n'est jamais rien arrivé »

**Cette expression, nous l'entendons souvent quand on rencontre certains policiers d'expérience.**

**M**ais lorsque l'un de nos collègues est blessé gravement, nous sommes portés à blâmer l'organisation pour son inertie en santé et sécurité au travail. « *On attend toujours qu'il se produise un événement malheureux avant de bouger* ». Par contre, quand on parle de modifier nos techniques ou nos méthodes de travail, ou simplement certains comportements, c'est plus difficile parce qu'avec les années, nous avons développé des compétences, acquis de l'expérience et, malheureusement, nous nous sommes aussi désensibilisés aux dangers que nous côtoyons quotidiennement.

### **L'expérience ne nous place pas à l'abri d'un accident**

Prenons par exemple la conduite automobile. Certains se considèrent comme d'excellents conducteurs, ils sont habitués aux risques de la route, ils ont acquis de bons réflexes et il ne leur est jamais rien arrivé. Croyez-vous qu'ils soient à l'abri d'un accident? Les statistiques des trois dernières années démontrent que dans 32% des cas de collision, les policiers avaient plus de 10 ans d'ancienneté. Dans un autre do-

maine, certains monteurs de structures d'acier qui travaillent en hauteur marchent sur des poutres sans être attachés. Eux aussi, ils sont habitués aux risques et ne les voient plus. Ils sont tellement convaincus que ce n'est pas dangereux qu'ils vont même essayer de vous convaincre que porter le harnais est pire que de ne pas le porter, parce que le risque est plus grand de s'enfarger dans la corde et de tomber. Pratiquer un métier que peu de gens sont capables de faire représente une fierté pour eux. Y voyez-vous une certaine ressemblance? Des exemples comme ça en provenance du Service, nous pourrions vous en énumérer plusieurs.

Alors en résumé, **méfiez-vous!** Votre expérience peut également vous jouer de mauvais tours. Vous n'êtes peut-être pas le meilleur juge pour évaluer les risques qui vous guettent, ni pour déterminer les moyens à prendre pour vous en prémunir. 🚫

# Nouveau président à la Symphonie vocale



Pierre Mathieu, président sortant de la Symphonie vocale de la Fraternité, a décidé après cinq années bien remplies au sein de cette formation, de ne pas solliciter de renouvellement de mandat. Des élections ont donc eu lieu et Jean-Marc Cimon a été élu par acclamation. Son mandat est effectif depuis le 5 juillet 2009. Soulignons également l'arrivée de M. Michel Simard au sein du conseil, en tant que *vice-président administration*.

Bienvenue aux nouveaux élus et bonne chance!



**Pierre Mathieu**, président sortant



**Jean-Marc Cimon**, président élu



**Michel Simard**, vice-président administration

*Si le cœur vous en dit pourquoi ne pas vous joindre à nous! Vous vous amuserez en chantant et du même coup, vous assurerez la relève de cette grande famille. Venez nous rendre visite au 480 Gifford, les lundi soir à compter de 19h 15 où nous tenons nos pratiques!*



*Les choristes*

# Un tournoi de golf tout en harmonie pour la Symphonie !

Le 16 mai dernier, la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal a tenu son 15<sup>e</sup> tournoi de golf au Club de golf La Madeleine. La Symphonie vocale tient à remercier tous les commanditaires, les joueurs et, bien entendu, le comité organisateur composé de Jean-Pierre Roy, Céline Poirier et Jean-Marc Cimon.

Rendez-vous l'an prochain !



**Pierre Roy**, notre maître de cérémonie, fait preuve d'un engagement inestimable à l'égard du tournoi de golf de la Symphonie vocale



**Raymond Laframboise**, président de l'APPR, remet un sac bien garni au retraité **Bob Bouchard**.



**Rémi Gauthier**, à sa première partie de golf à vie, remporte le sac remis par la Fraternité. Sur recommandation de ses amis, il n'avait pas acheté de sac pour l'évènement. On le considère chanceux... bon golf Rémi !



Le président de la Caisse Desjardins des policiers et policières, **Normand Prévost**, remet un sac rempli d'articles de golf à une gagnante.



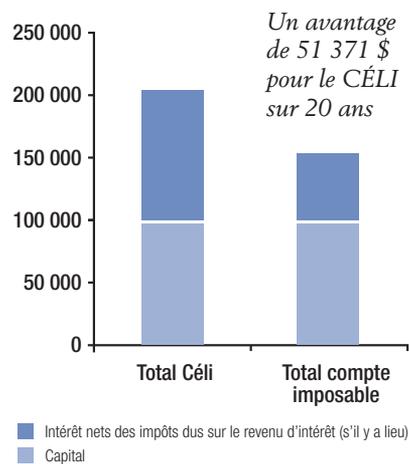
**Pierre Germain Junior** est l'heureux gagnant d'un voyage d'une valeur de 1 500 \$. **M<sup>me</sup> Joanne Roche** de Via Rail n'ayant pu être présente, le prix fut remis par **Pierre Mathieu**, président sortant de la Symphonie vocale, et **Jean-Marc Cimon**, président nouvellement élu.

# CÉLI

## *Faire de l'argent à l'abri de l'impôt sans avoir rien à cacher*

Vous craignez de devoir payer de l'impôt sur vos revenus de placement? Réduisez votre facture fiscale grâce au compte d'épargne libre d'impôt, le CELI. Vous pourrez y investir jusqu'à 5 000 \$ par année. Les revenus de placement s'accumuleront à l'abri de l'impôt. Intéressant n'est-ce pas ?

Comparaison Céli et compte d'épargne non enregistré investissement annuel



## *Cotiser tôt peut vous rapporter gros*

Comme les sommes investies dans le CÉLI croissent à l'abri de l'impôt, vos épargnes fructifient plus rapidement que celles qui sont investies dans un véhicule de placement non enregistré. Le tableau ci-contre vous démontre concrètement l'avantage d'investir dans un CÉLI.

Le CÉLI étant un régime d'épargne, vous pouvez y investir en choisissant parmi notre vaste gamme de produits de placement, selon votre profil d'investisseur. Vous pouvez retirer des montants d'argent sans frais<sup>2</sup>, peu importe la raison du retrait. Et l'année suivante, les montants retirés s'ajouteront à la cotisation permise pour l'année.

Vous pourriez en plus bénéficier d'une ristourne supplémentaire, unique à Desjardins.

## CONSEIL D'EXPERT

Si vous désirez optimiser vos revenus de placement après impôt :

- *Dans votre CÉLI, privilégiez les placements qui produisent le plus de revenus ainsi que ceux qui sont les plus lourdement imposés.*
- *En tout temps, vous pouvez profiter de vos droits inutilisés au CÉLI, par exemple lors de la vente d'un actif ou lorsque vous recevez un héritage.*

CONSULTEZ NOS PROFESSIONNELS POUR DES CONSEILS PERSONNALISÉS.

# Notre distinction coopérative

*La CDPP : commanditaire de vos activités estivales !*



*Tour cycliste du SPVM de Vancouver à Montréal, du 9 au 22 août : plus de 5 000 km pour une bonne cause !*



*L'équipe féminine de soccer de Montréal décroche l'argent ! Bravo !*



*Fête champêtre de la FPPM le 4 juillet au Parc Angrignon de Montréal  
Comme à chaque année, la Caisse remettait un cadeau à chacun des enfants présents. Une tradition appréciée des petits comme des plus grands !*



*M. Alain Massie, retraité de Montréal, cinq fois médaillé en vélo. Wow !*



*Tournoi de golf de l'APPR le 17 juin  
Des représentants de la Caisse attendaient les joueurs dans un kiosque aménagé sur le parcours. Chaque participant se voyait remettre un prix de présence ainsi qu'un billet de participation aux tirages de fin de journée. Une belle occasion de fraterniser !*



*Première édition du Défi 24h cycliste de Montréal : les 13 et 14 juin sur le Circuit Gilles-Villeneuve*



*Fer et pétanque des retraités le 20 août dernier : notre directeur général fait des ravages !*



*Souper spaghetti annuel au Club de Chasse et Pêche le samedi 25 juillet : une tradition qui s'installe !*



Caisse Desjardins des policiers et policières

[www.caisse-police.qc.ca](http://www.caisse-police.qc.ca) pour mieux vous informer !

## SIÈGE SOCIAL

460, rue Gilford, Montréal (Québec) H2J 1N3  
téléphone: 514.VIP.1004 (847)  
sans frais :1.877.VIP.1004 (847)  
télécopieur: 514. 847.1004

## CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud  
Couronne Nord  
Sûreté du Québec - Montréal  
Québec



# Il parle avec autorité

**Le mot « police » est d'origine grecque. Il signifie « l'autorité dans la ville ».**

**Mais il peut y avoir plusieurs types d'autorité, dont certains peuvent s'imposer de l'extérieur par des lois et des contraintes.**

**D'**autres sont des pouvoirs attribués par des fonctions et des reconnaissances sociales. L'autorité de Jésus réside davantage dans l'être même de la personne. *« Il enseignait le jour du sabbat, et ils étaient frappés de son enseignement parce que sa parole était pleine d'autorité ». (Luc 4, 32).*

Dans la société occidentale, et au Québec plus particulièrement, les visages d'autorité sont difficilement reconnus et acceptés. Dès que le pape ose prendre la parole, celle-ci devient suspecte. Que vous diraient les enseignants dans les écoles ? Les parents dans les familles ?

Et que dire de l'autorité des policiers.

La tentation est grande pour ceux qui assument ces services de se taire ou de se soustraire ou encore d'aménager mille complaisances pour ne pas déplaire et rester populaire. Se dérober à cette responsabilité a des conséquences graves dans l'évolution de l'humanité et la croissance des sociétés.

Dans le christianisme, l'autorité est fondée sur l'amour, sur l'amour d'un Dieu Père qui fait le don du Fils, ce qui donne l'Esprit qui procède de l'un et de l'autre. Sans cet amour, l'humanité n'existe pas. Fondamentalement, l'autorité est un fruit de l'amour, et y renoncer c'est s'isoler, se replier

sur soi et laisser les individus seuls dans l'exercice de leur rapport avec les autres. Ce qui engendre toute forme d'anarchie et de totalitarisme.

Dans l'image du Dieu-Père, il y a toute cette dimension de l'autre, du différent, la mère étant le semblable, celle dont on doit se distancer pour se découvrir autre. Il n'est jamais facile d'autoriser qui que ce soit à sa différence dans le respect de la dignité mutuelle. Si Jésus parle avec autorité, c'est qu'il est un maître dans sa capacité d'être en relation, sans nier qui il est, et sans dominer ou diminuer ceux avec qui il se retrouve.

Ce pouvoir ne lui vient pas du dehors, mais d'une assise relationnelle de laquelle il ne se coupe jamais. Faire autorité, c'est une question d'être et non de pouvoir. L'autorité de Dieu est souvent bafouée, ce qui ne l'empêche pas de continuer à se donner. Et sa victoire consiste non pas à être au-dessus de tous, mais à être vainqueur de la mort dont il nous affranchit tous.

C'est le service que nous sommes appelés à rendre en assumant nos responsabilités au prix de notre propre vie, pour donner une chance à cette humanité de trouver sa liberté. ●

Décès



**Alphonso, Marcel**  
(capitaine)  
Embauché le 20 mai 1957  
Retraité le 6 janvier 1985  
Décédé le 22 août 2009  
à l'âge de 85 ans



**Fradet, Robert**  
(lieutenant-détective et ancien v.-p. ABR)  
Embauché le 16 mars 1953  
Retraité le 30 juillet 1978  
Décédé le 13 juillet 2009  
à l'âge de 76 ans



**O'Connor, Leroy**  
(sergent-détective)  
Embauché le 16 juin 1951  
Retraité le 15 mars 1985  
Décédé le 12 juin 2009  
à l'âge de 82 ans



**Audet, Gilles**  
(agent 1290)  
Embauché le 30 septembre 1968  
Retraité le 10 octobre 1985  
Décédé le 21 juillet 2009  
à l'âge de 66 ans



**Gagnon, Simone**  
(agente 4301)  
Embauché le 22 janvier 1947  
Retraité le 2 avril 1978  
Décédé le 9 avril 2009  
à l'âge de 91 ans



**Sigouin, Marcel**  
(agent 1195)  
Embauché le 28 janvier 1952  
Retraité le 13 janvier 1985  
Décédé le 3 juin 2009  
à l'âge de 80 ans



**Bégin, Jean-Claude**  
(capitaine-détective)  
Embauché le 15 avril 1947  
Retraité le 1<sup>er</sup> novembre 1981  
Décédé le 26 août 2009  
à l'âge de 87 ans



**Galipeau, Benoît**  
(agent 3938)  
Embauché le 27 octobre 1969  
Retraité le 5 décembre 1998  
Décédé le 19 juin 2009  
à l'âge de 63 ans



**St-Pierre, Gaston**  
(agent 1983)  
Embauché le 1<sup>er</sup> octobre 1956  
Retraité le 8 février 1985  
Décédé le 25 avril 2009  
à l'âge de 76 ans



**Blain, Albert**  
(agent 4072)  
Embauché le 6 mars 1967  
Retraité le 10 septembre 1998  
Décédé le 9 avril 2009  
à l'âge de 63 ans



**Hill, James**  
(sergent-détective)  
Embauché le 28 janvier 1952  
Retraité le 6 janvier 1985  
Décédé le 28 juillet 2009  
à l'âge de 77 ans



**St-Pierre, Maurice**  
(assistant-directeur)  
Embauché le 3 janvier 1941  
Retraité le 14 octobre 1969  
Décédé le 22 juin 2009  
à l'âge de 89 ans



**Bovet, François**  
(sergent-détective)  
Embauché le 24 mai 1971  
Retraité le 6 juin 2001  
Décédé le 2 août 2009  
à l'âge de 59 ans



**Langlois, Armand**  
(sergent)  
Embauché le 24 août 1947  
Retraité le 8 janvier 1983  
Décédé le 29 mai 2009  
à l'âge de 83 ans



**Theodoses, Andrew**  
(capitaine)  
Embauché le 8 mai 1967  
Retraité le 10 juin 1999  
Décédé le 16 juillet 2009  
à l'âge de 61 ans



**Boyer, Jacques**  
(agent 1802)  
Embauché le 10 janvier 1955  
Retraité le 1<sup>er</sup> mars 1985  
Décédé le 26 juin 2009  
à l'âge de 81 ans



**Laroche, Yves**  
(sergent-détective)  
Embauché le 4 mai 1959  
Retraité le 5 mai 1984  
Décédé le 4 août 2009  
à l'âge de 70 ans



**Ciaburri, James**  
(sergent)  
Embauché le 4 janvier 1947  
Retraité le 1<sup>er</sup> mars 1978  
Décédé le 29 avril 2009  
à l'âge de 91 ans



**Lebeau, André**  
(lieutenant)  
Embauché le 11 avril 1960  
Retraité le 8 juin 1991  
Décédé le 12 juillet 2009  
à l'âge de 73 ans



# Tournoi de balle

Encore une fois cette année, les équipes se sont livrées à une compétition amicale qui a procuré beaucoup de plaisir aux participants. Tous les profits du tournoi ont été remis à la Fondation du cancer du sein.



*Voici l'équipe championne de la classe régionale dirigée par **M. Marc-André Dorion** (rangée du bas, deuxième à partir de la droite). C'est l'équipe qui nous a représentés à Vancouver, aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers 2009!*



GUY LEFRANÇOIS

PRÉSIDENT  
ASSOCIATION SPORTIVE ET ATHLÉTIQUE DE LA FPPM

# donnée



L'équipe du PDQ-27, championne dans la classe mixte.  
**M. Marc-André Faucher**, en haut à droite, en est le capitaine.



L'équipe du PDQ-23, finaliste dans la classe mixte, dont le capitaine est **M. David Beaudin**, deuxième en bas à partir de la gauche.



L'équipe finaliste du PDQ-10 de la classe mixte, dont le capitaine est **M. Patrick Faucher**, quatrième à partir de la droite.



Équipe finaliste de la classe régionale, dirigée par **M. Pascal Legault**, deuxième en haut à partir de la gauche. Ils étaient champions en titre... mais ils se sont fait battre. Ça arrive aux meilleurs !

**APP  
R  
A**

# L'APPR aura 75 ans en 2010

## Elle est belle, en forme et super active !

**S**oixante-quinze ans d'existence, ce n'est pas rien ! C'est le 1<sup>er</sup> octobre 1935 qu'un groupe de policiers fonda notre association. Soixante-quinze ans d'histoire direz-vous, mais surtout, soixante-quinze années d'entraide fraternelle et de dévouement à la cause des retraités et des veuves de la police de Montréal. C'est certes une des premières associations de retraités à avoir vu le jour au Québec, sinon au Canada.

Nos pionniers ont su jeter des bases solides qui ont fait que nos retraités, les veuves ainsi que nos membres actifs d'aujourd'hui bénéficient et jouissent d'une meilleure qualité de vie. En fait, c'est notre raison d'être !

Pour souligner l'événement du 75<sup>e</sup>, le conseil d'administration de l'APPR a formé un comité composé d'André Sasseville, André Campeau, Pierre-Paul Lirette et Jean-Pierre Roy afin de jeter les premiers jalons de cette fête. Déjà, ce comité a statué que le début des activités se fera lors du souper des Fêtes du 10 décembre 2009 pour se poursuivre à notre tournoi de golf du 15 juin 2010 et, enfin, se terminer par une soirée inoubliable lors de notre bal annuel du 15 octobre 2010. Lors de ces trois événements, de nombreux cadeaux seront tirés au sort.

De plus, un grand tirage aura lieu pour tous les membres. Aussi, plus vous participerez à nos différentes activités, plus vous courrez la chance de gagner un magnifique prix. En participant à cinq activités, vous aurez donc cinq fois plus de chances de gagner. À vous d'en profiter ! En outre, toutes les personnes qui assisteront à notre bal annuel auront une chance de gagner le prix de présence offert par l'APPR.

Notre intention est de faire du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'APPR quelque chose de mémorable ! C'est à vous d'en profiter !

# Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE



■ **Jean Joly** n'a pas renouvelé son mandat à titre de directeur à l'APPR. Après 12 ans de dévouement, il veut profiter pleinement de la vie en jouant au golf, en dévalant les pentes de ski et en voyageant avec son épouse **Rachel** dans les plus beaux coins de la planète. Jean a su donner à certaines de vos activités un caractère culturel. C'est pourquoi nous le surnommions *notre poète*. Jean, les membres du conseil de l'APPR se joignent à moi pour te souhaiter bonne chance dans tes projets, en espérant que tu garderas un souvenir impérissable de ton passage à l'APPR. Tous les membres retraités te disent MERCI pour ce que tu as fait pour eux.

■ L'ex-directeur **Jean-Claude Leroux** a suivi avec attention la clinique de golf offerte par l'APPR. L'accompagnant sur les verts, il me semblait hésitant et j'ai remarqué un certain manque de précision lorsqu'il s'agissait de mettre la balle dans le «CUP». Est-ce l'âge qui fait son œuvre ou bien un manque de conditionnement physique?

■ **Robert Chevrier** – du Musée – est revenu enchanté de son voyage en Tunisie. Il vous en parle avec frénésie.

■ Ayant subi une opération à une épaule, l'ex-directeur général de notre Caisse, **Yvon Séguin**, m'informe que le début de sa saison de golf va au ralenti, mais il entend la finir avec intensité. Bon courage Yvon.

■ Jamais **Guy Lefrançois** ne remplacera un entraîneur de hockey dans la ligue nationale. Lors d'un tournoi de hockey à Québec, Guy a enlevé son gardien de but lors d'une pénalité alors que le score était égal 2 à 2. Naturellement, il a perdu le match. Ayoye!

■ **Jacques Desjean** et son épouse **Jacqueline** viennent de terminer leur 20<sup>e</sup> saison à Naples, en Floride, où ils passent tout près de six mois par année. Comme passe-temps son épouse enseigne la danse en ligne country. Un couple qui profite vraiment de leur retraite. Ne lâchez pas!

■ **Jean-Claude Saulnier** a acheté récemment une voiture de marque Honda, son vendeur s'appelait Ferrari. Drôle!

■ **Sir Lanciault** a subi une défaite de 11 à 0 contre **Jean Joly** au *racquetball* sur promesse de ne pas en parler dans la revue. À la partie suivante, Yvan inflige la même raclée de onze à zéro à Jean. Le Sir est reparti le torse bombé et ce fut une belle leçon d'humilité pour Jean Joly.

■ Saviez-vous que l'ex-directeur du SPVM, **Jacques Duchesneau**, a été nommé sur le conseil d'administration de l'Hôpital Mont Sinaï de Montréal? Il fera un bon job.

■ Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le SPVM comptait 4 585 policiers, ce qui ne tient pas compte des policiers et policières temporaires. La moyenne d'années de service pour les agents est de 9 ans, des sergents et s/d est de 18 ans, des lieutenants est de 21 ans et des l/d est de 23 ans. Saviez-vous qu'il n'y a aucun capitaine et capitaine-détective au SPVM? Source : Rapport annuel de l'ABR 2008.

■ Le 21 mai dernier, l'APPR organisait une visite guidée du quartier général du SPVM au 1441 Saint-Urbain. L'équipe du président du Musée, **Robert Chevrier**, nous a accueillis à bras ouverts. Je dois vous avouer que les choses ont changé : la technologie est omniprésente dans l'organisation du SPVM. Une visite à mettre à votre agenda. Info à l'APPR 514 527-7000.

■ **Marc Lapointe**, anciennement directeur à l'ABR, s'est enregistré à la Clinique de golf de l'APPR le 4 mai dernier. Selon **Jean Joly**, son jeu et son caractère périllicitent chaque année. Le Petit Larousse définit le mot *périlcliter* et je cite «Aller à la ruine, décliner» ayoye! Des leçons privées pour Marc? Non!

■ Les **Roger David**, **Gérard Belval**, **Réjean Baril** et **Gilles Therrien**, se plaisent au concept immobilier multiservice du 5500 Sherbrooke Est, Le Lux, Résidences Gouverneur. Une retraite dans un esprit de vacances. Bon choix messieurs, et longue vie!

■ Félicitations à **Jacques Gauthier**, nouvel élu à l'APPR.

■ Tout près de 1 300 personnes ont participé aux 3 soirées de homard. Il s'est mangé près de 6 000 livres de homards, 1 500 livres de crevettes et 700 de crabes. Tout un festin !

■ Le 17 octobre 1960, un groupe de policiers formait le 58<sup>e</sup> contingent de la Police de Montréal, premier groupe à être entraîné au 3030 Viau. Pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire, **Yvon Séguin** et **Roch Gosselin** organiseront une belle activité à l'automne et ils vous contacteront en temps et lieu.

■ Vu de mes yeux, le coup de départ d'**André Bouchard**, directeur à la Caisse, a à peine franchi 75 verges. Est-ce qu'il était intimidé par quelques spectateurs présents ou bien c'est l'âge... ?

■ 324 golfeurs, 350 personnes au souper, voilà le résultat du 32<sup>e</sup> tournoi de golf annuel de l'APPR. Dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'APPR, le tournoi de golf aura lieu au même endroit, soit le 15 juin 2010. À ne pas manquer, il y aura des surprises! Réservez cette date à votre agenda.

## Souper de homard

Une ambiance résolument festive! Le festin de homards est une tradition bien ancrée à l'APPR. Cette année, tout près de 1 400 personnes ont participé aux trois soupers organisés. Le plus réjouissant a été de constater que plus de 70% des participants étaient des policiers actifs. Félicitations à André Campeau et Joël Savard pour leur magnifique sens de l'organisation.



Une table bien remplie de délicieux homards.



**André Campeau**, responsable de la soirée ainsi que le traiteur **Richard Desplantie** ont offert à **Angèle Richer**, secrétaire à l'APPR, quelques magnifiques homards sous l'œil attentif de sa sœur **Lise**.



Plusieurs policiers actifs accompagnés de leur épouse ont participé à ce festin de homards fort apprécié. Dans le désordre: **Marcel Pelletier, Richard Pelletier, Sylvie Saint-Michel, monsieur et madame Robert Bourgetel, monsieur et madame Richard Robert, Benoît Soucy, Sophie Gauvreau, Christian Verret, Jocelyn Langelier et Jeannot Lacerte, Jacques Gauthier et André Campeau** de l'APPR.

## Visite du Quartier général du SPVM

Le 24 mai dernier, l'APPR organisait une visite guidée du Quartier général du SPVM. L'équipe du président du Musée, Robert Chevrier, nous a accueillis les bras ouverts. Les participants à cette visite ont beaucoup apprécié le rendez-vous.



En visitant le Musée, **Guy Lessard** s'est remémoré de bons vieux souvenirs en utilisant une boîte de rue.

## Début des festivités pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'APPR: le souper des fêtes

N'oubliez pas d'inscrire à votre agenda la soirée des fêtes du 10 décembre 2009 au Buffet Marina. Nous vous assurons encore une fois que le Père Noël sera généreux. Une très belle soirée en perspective.

Réservez vos tables à compter du 13 octobre dès 7 h au bureau de l'APPR au 514 527-7000.

## Bal annuel de l'APPR

Le Bal annuel de notre association aura lieu le **vendredi 16 octobre 2009** à la salle de réception Le Madison, 8750 rue Provencher à Saint-Léonard. Formez vos tables de 10 ou 12 personnes. Les billets sont en vente depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Maximum : 500 personnes.

Les amateurs de danse pourront s'en donner à cœur joie, du souper jusqu'à la fin de la soirée!

Membre à prix doux de 70 \$  
Non-membre 90 \$

*Une soirée inoubliable vous attend!*



## La clinique de golf, une réussite!

Le 4 mai dernier avait lieu la clinique de golf organisée par l'APPR au club de golf La Madeleine. Plus de 100 joueurs y ont reçu de précieux conseils de la part des professionnels du club. Ils ont eu droit à un bon repas, aux dires des participants. L'activité a été mise sur pied par André Campeau et Gilbert Petit.

### La ligue des quilles de l'APPR fête des champions!

La ligue des quilles de l'APPR connaît un grand succès, plus de 220 joueurs de tous âges y ont participé dans une atmosphère de détente et de camaraderie. Le 8 mai dernier, une magnifique soirée attendait nos quilleurs alors que les meilleurs furent récompensés. La nouvelle saison a débuté le 2 septembre 2009 au salon de quilles Moderne situé à l'angle des rues l'Assomption et Sherbrooke. Pour informations : 514 527-7000. Remerciements sincères à André Campeau et Gilbert Petit, qui sont les grands responsables de cette activité. Marcel Crevier, Jean-Pierre Roy et Gisèle Vallée sont de précieux collaborateurs.



**Champion division A automne 2008**  
Julien Hivon, Jean Mathieu, Raymond Bouchard, Yvon Bérubé, M. Germain Dubuc et Lucile Lebel.



**Champion division B automne 2008**  
Guy Beaulieu, Anna Théberge, Jacques Toupin, Gisèle Dupéré, Roland Jodoin et Annie Pelletier.



**Champion division C automne 2008**  
Marcelle Lapierre, Cécile Thériault, Jeannine Belval, Yves Dupéré, Viola Cadieux et André Chevalier.



**Champion division D automne 2008**  
Gordon Alexander, Guy Bazinet, Lucie Blondin, Claire Lavallée, Pierre Bertrand, Thérèse Meilleur et Réjeanne Campeau.



**Champion division A printemps 2009**  
Jacqueline St-Jacques, Doris Audet, Fernand Tanguay, Yvon Desrosiers, Arlette Lachapelle, Jeannine Lessard et Jean-Claude Marcil.



**Champion division B printemps 2009**  
Monique Dalpé, Hélène Théberge, Margot Beaulieu, Louis Arseneault, Pierrette Beaulieu, Robert Desormeaux et Jean-Marc Cimon.



**Champion division C printemps 2009**  
Marielle Larin, Hugnette Pharand, Monique Poirier, Richard Larose, Julien Giguère, Louise Brulé et Léo-Paul Verdon.



**Champion division C printemps 2009**  
Georges Martin, Paul-André Pharand, Jacqueline Desormeaux, Céline Poirier, Yvon Trudel, Johnny Antonacci et Denise Doyon.



**Champion division D printemps 2009**  
Aline Leblanc, Arlette Chevalier, Georges Coallier, Mireille Archambault, Monique Bergeron et Roger Poirier.



**Gagnants éliminatoires 2009**  
**Gilles Ally, Marielle Perreault, Micheline Munger, Jeannine Niceforo, Guy Lessard, Jean-Claude Anctil et Claude St-Georges.**



**Gagnants éliminatoires 2008 et champions saison 2009**  
**Marielle Cimon, Estelle Gagné, Marcel Bouchard, Gérard Jenkins, Jacques Leduc, Gaétan Fontaine et Gilbert Petit.**



**Plus haute moyenne : Jacqueline St-Jacques**  
**Plus haut triple chez les femmes : Lise Jenkins**



**3 parties parfaites et plus haute moyenne : Gilles Ally**



**Plus haut triple chez les hommes : Michel Vigeant**



**Plus haut simple : Yves Brien, Marcel Deschênes, Thérèse Meilleur et Lise Jenkins**



**Parties parfaites : Michel Vigeant et André Beaudoin.**



**Parties parfaites : Renelle Meilleur, Jeannine Lessard, Julien Giguère, Noellan Munger, Jean-Claude Marcil, Robert Désormeaux, Richard Lachapelle, Jean-François Dubois, Yvon Marchand, Michel Vigeant, André Beaudoin et Gilles Ally.**

### *Tournoi de golf de l'APPR: un triomphe sur toute la ligne!*

Quelque 324 personnes ont répondu à l'invitation de l'APPR pour son 32<sup>e</sup> tournoi de golf et ont foulé les allées du club de golf La Madeleine. André Sasseville et Jean-Pierre Roy furent comblés de bonheur par l'importante participation, mais surtout par l'exceptionnelle ambiance festive qui y régnait. Inutile de vous rappeler que la tenue d'un tel événement ne serait pas possible sans la participation des membres du conseil d'administration de l'APPR, ainsi que celle de nos bénévoles, que nous remercions chaleureusement. Nous remercions également l'ABR, la Fraternité, la Caisse Desjardins des policiers et policières, la Coopérative ainsi que tous nos commanditaires pour leur générosité. Félicitations aux organisateurs André Sasseville, Jean-Pierre Roy ainsi qu'à la responsable des bénévoles, Gisèle Vallée.



On remercie l'ABR pour sa participation financière. À leur table, on remarque, de gauche à droite, **Gaétan Brazeau, Yvon Généreux, Mario Morroni, Mario D. Morroni, Marc Lussier, Joël Savard, Daniel Gendron et Raymond Laframboise.**



**Claude Ritchot, Robert Denis et Yves Brien** ont gagné les gros prix en argent. **Raymond Laframboise, Jean-Pierre Roy et André Sasseville** sont ravis pour les heureux gagnants.



Le président de la Caisse Desjardins des policiers et policières, **Jacques Dextrateur**, a offert 4 prix, soit un magnifique sac de golf, un autre sac de golf cette fois-ci avec bâtons, un GPS et un super cellier. Les gagnants ont été de gauche à droite: **Claude Robillard, Paul Mongrain, Claude Lebel et Pierre Desfossé.**



La Caisse Desjardins des policiers et policières a offert à tous les joueurs un magnifique chapeau de paille fort apprécié par les participants. De gauche à droite : **Normand Prévost**, directeur général de la Caisse, **Pauline Chassé**, **Nicole Lalonde**, **Denise Lévesque**, **Martin Houde** de la Caisse, **Lucien Cadotte**, **André Grégoire**, **Yves Leclerc**, **Jacques Dextrateur**, président de la Caisse et **Mario Del Vecchio**.



La gente féminine était bien représentée au tournoi de l'APPR. De gauche à droite **Marielle Perreault**, **Diane Beaulieu**, **Nicole Cardinal** et **Micheline Munger**.



Nos bénévoles **Micheline Gauthier**, **Gisèle Dionne**, **Yolande Nolin** et **Micheline Laframboise** ont passé la journée à distribuer des fruits et des boissons gazeuses au trou dégustation. Merci Mesdames !



**Gaétan Brazeau** fut l'heureux gagnant d'une magnifique œuvre offerte par l'artiste **Réjane Campeau**.



Le vice-président exécutif de la Fraternité, **Pierre David Tremblay**, remet à l'heureux gagnant, **Robert Lemieux**, un ensemble de 17 pièces de golf. **Jean-Pierre Roy** de l'APPR assiste à la scène.



**Johanne Roche** de Via Rail remet à **Jean-Pierre Landry** un voyage en train en 1<sup>re</sup> classe dans le corridor Québec-Windsor. **Jean-Pierre Roy** pose fièrement avec le gagnant.

### Une nouvelle activité est née: « le pitch » !

Le passionné du pitch, ex-1936 M. Lessard (Dyno) a décidé après un léger sondage de lancer une nouvelle activité, soit un Tournoi de Pitch par mois. Ce tournoi se nommera « Le gang à Dyno ». L'invitation s'adresse tant aux retraités qu'aux policiers actifs.

**Date :**

Les lundis de chaque mois

**Lieu :**

Brasserie La Côte de Bœuf  
8220 Métropolitain Est  
Anjou

**Heure :** 13 h

**Coût :** 5 \$ par participant

Pour plus d'information  
et pour confirmation,  
veuillez communiquer  
avec Michel Lessard (Dyno)  
au 514 369-0175  
ou par courriel :  
mlessard02@videotron.ca

### Le 56<sup>e</sup> contingent en fête

Le 2 mai dernier, les policiers formant le 56<sup>e</sup> contingent du SPVM se sont rencontrés au 480 Gilford pour leurs 50 ans de vie policière. Les participants entrés au Service de police de Montréal le 4 mai 1959 se sont remémorés des bons vieux souvenirs tout en fraternisant. Jean-Pierre Roy était le principal organisateur de cette belle soirée. Une grande réussite !



Une photo souvenir, formant le 56<sup>e</sup> contingent sur laquelle tous semblaient en pleine forme. Bonne santé les retraités !

### Une rencontre de géants

Lors du souper de homard du 19 juin dernier, Normand Beaudoin, Roch Gosselin, Jean-Pierre Roy, Marcel Crevier et André Sasseville ont fait la connaissance du sympathique policier du SPVM, Abel Joseph, 6 pieds et 9 pouces, du groupe intervention nord-est.



## Vive les sucres! (un peu de nostalgie saisonnière...)

Tout près de 250 personnes ont pris part à la journée «cabane à sucre» au Chalet du Ruisseau, à Saint-Benoît de Mirabel. On s'y est bien amusé et encore une fois, la bouffe était succulente! Félicitations aux organisateurs Gilbert Petit et Marcel Crevier.



À cette soirée des sucres, la Caisse Desjardins des policiers et policières de Montréal fut un fier partenaire en offrant des prix de présences. On remarque de gauche à droite, **Denis Morency**, animateur, **Normand Prévost**, directeur général de la Caisse, son président, **Jacques Dextradeur**, **Christiane Malenfant**, membre du CA, ainsi que l'organisateur de cette soirée, **Marcel Crevier**.



L'animateur à cette soirée, **Denis Morency**, a donné toute une performance en amenant sur le plancher de danse plusieurs participants.



Le président de l'APPR, **Raymond Laframboise**, était fier d'être accompagné de ses petits enfants Vanessa et Jacob ainsi que de **Marcel Crevier** pour déguster de la tire sur neige!

## Le buffet Marina, fidèle à ses habitudes

Depuis plusieurs années, le buffet Marina nous accueille pour la soirée des quilleurs ainsi que pour celle des Fêtes. Au plan *qualité/prix*, cet établissement est sans contredit le meilleur endroit pour fêter un événement. Le propriétaire Gino Raffaele et son chef cuisinier Vito Erbetto ont été des hôtes parfaits pour quelques membres de l'APPR.



De gauche à droite: **Jacques Gauthier**, **Gisèle Vallée**, **André Sasseville**, **Raymond Laframboise**, **Gino Raffaele**, **André Campeau**, **Vito Erbetto**, **Pierre-Paul Lirette**, **Jean-Pierre Roy** et **Marcel Crevier**.

### *Soirée de raffinement au goût exquis*

Le 21 mai dernier, quelque 92 convives ont assisté à la dégustation culinaire qui avait lieu au Centre Calixa-Lavallée où plus d'une quinzaine d'élèves ont mis plusieurs heures à concocter de délicieux plats. Félicitations aux chefs Sylvain Arès et Frédéric Montplaisir et à leurs élèves pour leur professionnalisme et leur dévouement.



*Gisèle Vallée et Jean Joly, entourés de 15 étudiants finissant leur cours en août prochain et qui nous ont concocté de délicieux plats.*

### *La croisière s'amuse!*

Le 6 juin dernier, L'APPR organisait sur le majestueux lac Saint-Pierre, une croisière avec spectacle à bord du M/S Jacques-Cartier. Le spectacle aux saveurs du Carnaval de Rio, a énormément plu aux quelque 176 personnes présentes. Une soirée riche en émotions aux dires de tous. André Campeau et Pierre-Paul Lirette furent les principaux organisateurs.



*Une photo de groupe avant le départ*



*Des artistes professionnels ont donné tout un spectacle exotique.*

## 55<sup>e</sup> anniversaire d'entrée au SPVM, ça se fête

Les 36<sup>e</sup> et 37<sup>e</sup> contingents se sont rencontrés à la Garnison de Longue-Pointe, le 5 avril dernier pour fêter leur 55<sup>e</sup> anniversaire d'entrée dans la police de Montréal. Les participants à ce dîner se sont rappelés de bons vieux souvenirs. Merci à la Caisse Desjardins pour leur participation financière. Le comité organisateur était composé de Bertrand Audet, Jean Mathieu, Marcel Allard et de Marcel Crevier. Félicitations messieurs !



Photo de groupe des 36<sup>e</sup> et 37<sup>e</sup> contingents.



Un copieux repas attendait les convives.

## Super Brunch gourmand: la gastronomie dans notre assiette!

Une première à l'APPR, qui organise un super brunch gourmand le dimanche 1<sup>er</sup> novembre à l'Hôtel Hilton de Laval. Les billets seront en vente à compter du 22 septembre au prix doux de 25 \$, une valeur de 37 \$ taxes et services inclus.

Réservez tôt, les billets sont en nombre limité.

Hôtel Hilton, 2225 Autoroute 15, Laval

## Les cartes à l'honneur



Les cartes sont-elles des jeux de hasard ou d'habileté? De toute façon, c'est un divertissement fort apprécié des retraités.

Le 24 mars dernier, l'APPR organisait sa journée de carte annuelle à la Garnison Longue-Pointe où tout près de 100 personnes ont pu rivaliser d'adresse et de hasard. En plus de déguster un succulent repas, les participants ont pu fraterniser entre eux. Ce fut une belle journée sociale. Félicitations à Jean-Pierre Roy et André Campeau qui ont été les responsables de cette activité !



Plusieurs cadeaux furent tirés au sort parmi les participants.

Problème personnel?  
Problème familial?  
Problème professionnel?

Parlez-en!



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera  
aussi rapidement que discrètement.



**POLICIER-RESSOURCE**  
**280-BLEU**



# Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

**Vérifiez !** Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

---

*Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...*

**Économisez !**

**Achetez pour trois mois...**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, vous n'avez plus qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...

# 43<sup>e</sup> journée fèves au lard

Le 2 octobre 2009, c'est la 43<sup>e</sup> journée fèves au lard de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

Objectif 2009 : livrer 20 000 repas  
Commande idéale : 25 repas et plus  
Commande minimum : 10 repas

Pour chacun des repas vendus, une somme de 3,50\$ est retournée à l'unité du SPVM ayant fait la vente, pour distribution à des organismes locaux.

Prix du billet : 7\$

« Cette année plus que jamais, nous comptons sur l'implication des policiers et des policières, de la structure syndicale et de l'état-major du Service pour faire de cet évènement un succès. C'est un rendez-vous ! »



Yves Francoeur, président  
Fraternité des policiers et policières  
de Montréal  
Co-président



Rodger Brulotte  
Président d'honneur

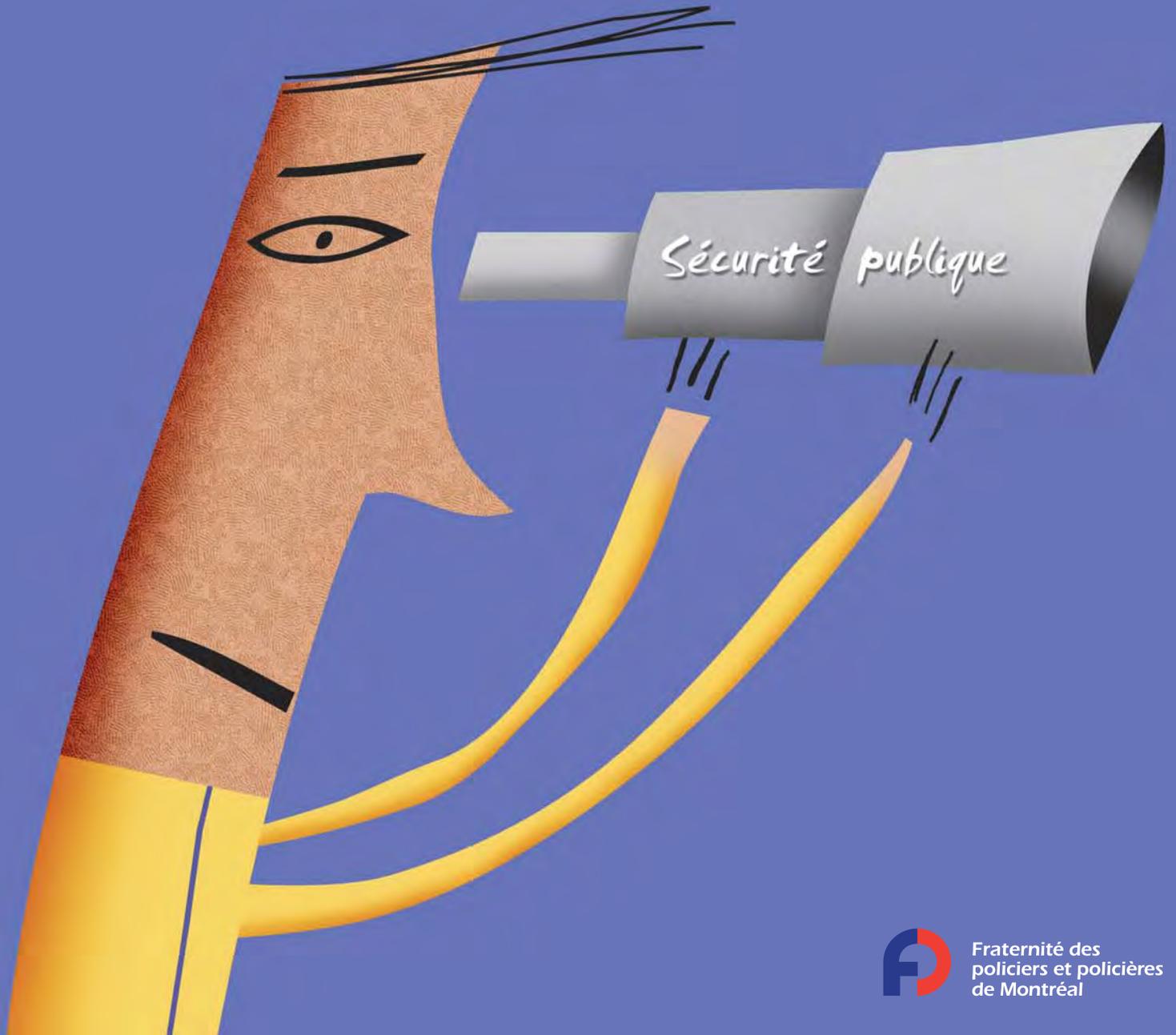


Yvan Delorme, directeur  
Service de police de la Ville  
de Montréal  
Co-président



## Sondage

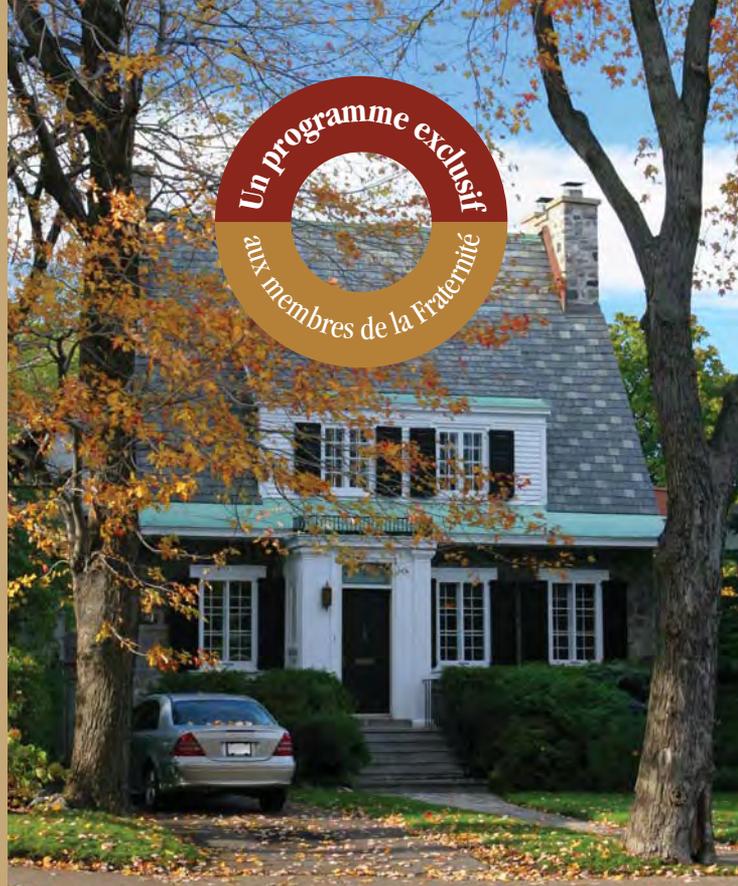
Une vision qui a l'appui de la population



Chez Beucage Mercedem nous vous offrons un programme d'assurance auto et habitation adapté à vos besoins.



**BEUCAGE MERCEDEM**  
ASSURANCES



Un programme exclusif  
aux membres de la Fraternité



Vous possédez un commerce ?  
Vous êtes propriétaire locatif ?

Nous vous accordons  
automatiquement un rabais de

**15%**  
sur le meilleur prix  
obtenu auprès de la concurrence\*.

POUR CONNAÎTRE LES AVANTAGES  
DE VOTRE PROGRAMME  
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS  
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

514 875-6600

1-800-643-1853

[www.beucagemercedem.com](http://www.beucagemercedem.com)

\* Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

**Avec Beucage Mercedem, vous bénéficiez  
maintenant de rabais cumulatifs allant jusqu'à  
40 % pour l'auto et 25 % pour l'habitation !**